



En bref...

Capsule 11

[Version imprimable]

Le jeudi 25 février 2010

- ACCUEIL
- QUAND LES PROFS
- LE SYNDICAT
- COMITÉS
- DOSSIERS SYNDICAUX
- PUBLICATIONS

Les étudiantes et étudiants qui abandonnent

Saviez-vous que les étudiantes et les étudiants qui abandonnent un cours avant la date limite du 20 septembre ou du 15 février ne comptent pas dans le calcul de la CI et que, par conséquent, leur encadrement et la correction de leurs travaux ne sont pas pris en considération dans la tâche des enseignantes et des enseignants? C'est pourquoi nous demandons de déterminer les ressources enseignantes pour une année donnée à partir des effectifs étudiants au 10^e jour d'enseignement, à chacune des sessions.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA



Votre participation à cette manifestation en front commun est essentielle, car si nous voulons envoyer un message clair au gouvernement que nous voulons un règlement pour le 31 mars, nous devons être très très nombreux!! Vous pouvez donc dès maintenant vous inscrire par courriel à specscsn@cegepsherbrooke.qc.ca ou en téléphonant au poste 5330.

Consultez notre dossier de presse

Aussi, à lire:



33
jours avant la fin de
l'ignoble
LOI 43
et le plein
rétablissement
de nos droits
syndicaux



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #5330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

Info-négo [FNEEQ] [Intersectoriel]

Front commun



La CSN et les Zapartistes
lancent le **CanalZap.tv**

canalZAP.tv

les Zapartistes au travail, pour ne pas zapper les négos

Haut de la page